

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du lundi 15 juin 2026

Présents :

M. Raymond BERDOU, Mme. Nicole QUILLIEN, M. Jean-christophe CID, Mme. Muriel FREYCHE

Absents :

M. Pascal BOUREAU, M. loïc GOJARD, M. Gilbert HEBRARD, M. Victor DENOUVION

Délibération N°2026_IIOPEB_015

DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2026

Vu les articles L5421-1 (alinéa 3) et L3312-5 du Code Général de Collectivités Territoriales

Vu l'instruction budgétaire M57

Vu le rapport de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration décide :

Article 1 : D'adopter la décision modificative n°1 pour l'exercice 2026 de l'Institution Interdépartementale pour la Création et l'Exploitation de Production d'Eau Brute en Ariège et Haute Garonne, équilibrée en dépense et en recette à hauteur de 139 542.71 €, dont 2 400 € en section d'investissement et 137 142.71 € en section de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le 17/06/2026

webdelib

ID : 009-250901360-20260615-2026_IIOPEB_015-DE

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président de l'Institution à remplir toutes les formalités utiles en vue de l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois suivant sa publication.

Pour extrait conforme